

**DÉVELOPPEMENT DES PATINEURS
PROGRAMME DE DÉPISTAGE - IDENTIFICATION DU TALENT**

VOLET 1 : PATINAGE PLUS

CLIENTÈLE VISÉE : Patineur Patinage Plus

ÂGE : 4 à 6 ans

- En début de saison, chaque club, conjointement avec l'entraîneur-chef du Programme de Patinage Plus, devra choisir 8 à 10 patineurs de 4 à 6 ans qui démontrent des qualités de glisse et puissance supérieures à la normale, ainsi qu'une détermination et une attitude exceptionnelles. Ce groupe sera dorénavant identifié *RELÈVE PP*.
- Ces patineurs seront placés dans un groupe séparé (tous les niveaux confondus) et auront, selon le nombre et le calibre des patineurs sélectionnés, un à deux assistants de programmes supervisés par l'entraîneur-chef de Patinage Plus.
- Ils suivront le programme de Patinage Canada (ÉTAPES) ainsi qu'un programme d'éléments fourni par Patinage Québec : circuit de patinage plus enrichis www.patinage.qc.ca.

**DÉVELOPPEMENT DES PATINEURS
PROGRAMME DE DÉPISTAGE - IDENTIFICATION DU TALENT**

VOLET 2 : JEUNES TALENTS

CLIENTÈLE VISÉE : Patineur en cours privés (aucun test de style libre)

ÂGE : 7 ans et moins filles (au premier juillet de la saison en cours)
8 ans et moins garçons (au premier juillet de la saison en cours)

CATÉGORIE DE COMPÉTITION : Jeunes Talents

- Les patineurs identifiés par ce volet, proviennent des clubs et suivent des cours privés.
- Ils doivent s'inscrire et participer au camp régional. Les critères d'admissibilité sont :
 - 7 ans et moins filles (au premier juillet de la saison en cours)
 - 8 ans et moins garçons (au premier juillet de la saison en cours)
- Chaque région identifie le nombre de patineurs pour ce camp. Le nombre d'inscriptions dépend du nombre de clubs dans la région et des places disponibles au camp régional.
- Lors du camp, chaque région choisira un maximum de trois (5) patineurs avec un minimum d'un garçon pour participer au camp provincial Jeunes Talents en mars 2012.
- Chaque région devra choisir un ou deux entraîneurs qui seront responsables des programmes de développement dans leur région.
- Durant l'année suivante, Patinage Québec recommande que le patineur participe à 2 compétitions.
- Ce patineur doit, dans sa deuxième année, faire partie de la catégorie Sans Limites selon son âge.

**DÉVELOPPEMENT DES PATINEURS
PROGRAMME DE DÉPISTAGE - IDENTIFICATION DU TALENT**

VOLET 2 : SANS LIMITES

CLIENTÈLE VISÉE : Patineur en cours privés

ÂGE : 6-7-8 ANS filles (au premier juillet de la saison en cours)
8-9 ANS garçons (au premier juillet de la saison en cours)

CATÉGORIE DE COMPÉTITION : Sans Limites

- Ces patineurs, qui suivent des cours privés, participeront à des compétitions régionales et invitations tout au cours de l'année.
- Les régions inviteront ces patineurs à un camp régional qui aura lieu en même temps que celui des autres catégories de dépistage ou à un autre moment choisi par la région.
- Aucune sélection ne sera faite pour ces patineurs. Ils seront tous éligibles à participer aux Championnats "B" de section Québec BMO 2012.
- Lors des Championnats "B" section Québec BMO 2012, tous les patineurs inscrits seront évalués par les évaluateurs de Patinage Québec.
- Lors de cette compétition, les patineurs qui rencontreront les critères suivants, seront invités au camp provincial de Patinage Québec en octobre 2012.

Sélection automatique :

Sans Limites 6 ans : Lutz réussi (rotation)

Sans Limites 7 ans : Axel réussi

Sans Limites 8 ans : Axel réussi et 1 saut double réussi

Les patineurs qui complèteront les groupes seront sélectionnés à l'aide de l'évaluation faite par l'évaluateur de Patinage Québec lors des Championnats "B" de section.

La qualité des habiletés de patinage et de l'exécution ainsi que le potentiel à long terme des patineurs seront des éléments considérés.

- Tous les patineurs Sans Limites peuvent être suivis pour une période de 2 ans par les régions qui désirent le faire (fortement recommandé) et ce, peu importe leurs catégories futures.
- Durant l'année suivante, Patinage Québec, recommande que le patineur participe à 2 compétitions.